



CRÉER UNE ANTENNE UNICEF CAMPUS



© UNICEF France



QU'EST-CE QU'UNE ANTENNE UNICEF CAMPUS ?

Une antenne UNICEF CAMPUS constitue une opportunité d'engagement collectif pour les étudiants d'un établissement d'éducation supérieure (Université, Grande École, établissement post BAC) souhaitant développer des actions et des projets liés aux thématiques portées par l'UNICEF.

OBJECTIFS



- Relayer les messages et campagnes de l'UNICEF France auprès du public étudiant.
- Coopérer avec d'autres associations étudiantes, partageant les mêmes valeurs, dans la réalisation de projets communs
- Veiller à la pérennité de l'antenne au sein de votre Établissement en sensibilisant d'autres étudiants pour devenir étudiants Campus
- **Développer et animer collectivement des actions ou des projets de sensibilisation et/ ou de collecte en lien avec les thématiques phares et l'actualité de l'UNICEF.**
- Développer des actions de collecte en lien avec le comité UNICEF* dont votre établissement dépend.

** Le comité UNICEF est votre intermédiaire privilégié pour toutes vos démarches en tant qu'Étudiant Campus.*



QUELS PUBLICS ?

La création d'une antenne UNICEF Campus est réservée à un ou plusieurs étudiants bénévoles de l'UNICEF France adhérents au programme Unicef Campus.



LES ÉTAPES CLEFS

1. Rassembler quelques étudiants qui vous accompagneront en tant que porteurs du projet;
2. Il existe différentes possibilités de s'engager en tant qu'étudiant : dans le cadre d'un projet d'études tuteuré, la volonté de créer une Antenne Campus dans son établissement d'études secondaires ou encore de co-mener des actions avec une association étudiante;
3. Prendre contact avec le comité pour les informer de votre projet et pour qu'il puisse vous suivre et vous accompagner dans vos démarches;
4. Adhérer à l'UNICEF France en tant qu'étudiant UNICEF Campus- S'adresser au comité dont dépend votre établissement pour devenir adhérent si vous ne l'êtes pas;
5. Prendre contact avec l'administration de votre établissement et lui proposer de signer la convention de partenariat Antenne Campus;
6. Réfléchir aux différentes actions et projets que vous souhaitez mener dans votre antenne et élaborer un planning correspondant à vos idées et aux temps forts de l'UNICEF;
7. Prendre contact avec les différentes organisations étudiantes déjà existantes afin de créer du lien sur une/des thématiques pour créer des événements de sensibilisation communs;
8. Les actions que vous pouvez mener dans le cadre de votre antenne sont multiples et doivent toujours être en adéquation avec les thématiques portées par l'UNICEF (cf. : www.unicef.fr/article/domaines-daction)



TEMPS NÉCESSAIRE

- Porter le lancement d'une antenne UNICEF Campus demande un temps relativement important.
- Plus vous êtes nombreux à porter le projet, moins le temps nécessaire consacré sera important.
- Compter au préalable 2 rendez-vous (comité, établissement) pour l'obtention des accords et la signature de la convention de partenariat
- Une implication régulière est nécessaire pour faire vivre l'antenne sur la durée
- Afin de pérenniser l'Antenne au sein de votre établissement, vous devrez consacrer du temps pour le « recrutement » des nouveaux étudiants campus qui porteront l'Antenne lors de votre départ.



RESSOURCES NÉCESSAIRES

- La plateforme MyUNICEF.fr constitue la ressource principale d'informations nécessaires pour la gestion de l'Antenne Campus. De l'inscription au téléchargement d'outils, vous trouverez tous les éléments utiles pour la mise en œuvre des actions ou projets à mener dans le cadre de votre antenne campus.
- La documentation nécessaire sur l'UNICEF et ses champs d'actions (un exemplaire de la CIDE, flyers/affiches engagement jeune UNICEF France, fiches thématiques...) sont disponibles sur la plateforme et dans votre comité.
- Des compétences en communication (graphisme, réseaux sociaux...) et organisation d'événements.



PARTENAIRES

- Le comité UNICEF de votre territoire doit toujours être informé de vos actions,
- L'établissement scolaire ou universitaire,
- Les organisations étudiantes, associations de quartier (associations, BDE...),
- Un ou plusieurs professeur(s) de votre établissement peuvent vous soutenir dans vos actions et être des relais auprès du corps professoral/des chercheurs... ,
- La ville dans laquelle se trouve votre établissement peut être un partenaire privilégié également (prêt de salle, communication de vos événements sur les supports de la Ville...).



RÉSULTATS ATTENDUS

- L'engagement de nouveaux étudiants à UNICEF Campus,
- Une mise en lumière de l'UNICEF et ses champs d'action auprès des étudiants, du personnel et des professeurs de l'établissement ainsi que des partenaires éventuels,
- Des actions de sensibilisation et de prévention autour des droits des enfants et de l'engagement de la jeunesse,
- Des actions de levée de fonds pour l'UNICEF France,
- Communiquer à votre comité sur les actions que vous menez,
- Le relais de messages, campagnes de l'UNICEF France via vos réseaux sociaux.



SUIVI ET ÉVALUATION

- Vous devez toujours informer votre comité et votre référent jeunesse régional de vos actions,
- Vous devez vous assurer de la conformité de vos idées avec le fonctionnement et les valeurs de l'UNICEF,
- Il est souhaitable d'échanger au sein de votre groupe autour des points forts/faibles après chacune de vos actions,
- Faites des bilans annuels des actions et projets portés par votre antenne Campus et n'hésitez pas à inviter les étudiants qui prendront la relève l'année d'après pour leur expliquer vos démarches, les conseiller, leur donner un aperçu de ce qu'ils pourront mener.





EXEMPLES D' ACTIONS À MENER

• Des actions de sensibilisation sur des thématiques portées par l'UNICEF et des temps forts annuels de l'UNICEF France :

- Organiser une conférence avec des intervenants experts sur le sujet, des bénévoles de terrain, votre comité, les étudiants de votre École/Université...
- Organiser un débat avec votre classe ou les étudiants d'une même promotion sur un thème en lien avec un thème UNICEF, ou en lien avec une journée internationale (ex : le 22 mars journée internationale de l'Eau, en lien avec un sondage U-report...),
- Organiser une exposition photo dans votre établissement ou une visite avec des enfants/jeunes dans un lieu présentant une exposition UNICEF France,
- Créer un Club UNICEF dans une école ou une structure loisir/enfance/jeunesse de la ville de votre établissement pour faire de la sensibilisation auprès d'enfants ou de jeunes, monter des projets avec eux...

• Des actions de collecte au profit de l'UNICEF France

- Organiser des événements (galas, concerts...) au sein de votre établissement ou dans un autre lieu (bar, salle des fêtes de votre ville, lors d'un événement...)
- Pour les étudiants artistes/artisans : proposer des ventes de vos créations au profit de l'UNICEF... etc.
- Tous types d'idées de ventes d'objets, de créations... Assurez-vous auprès de votre comité UNICEF de la faisabilité de votre action de collecte et par la suite auprès de votre établissement.

• Des actions de challenges, sportifs :

- Relayer les challenges sportifs (Nuit de l'Eau en mars, la Course connectée en octobre) portés par l'UNICEF en communiquant dans votre établissement (affiches, flyers...).
- Créer des équipes avec d'autres étudiants pour participer en groupe aux challenges sportifs les jours J.
- Relayer les pages de collecte liées aux challenges sportifs UNICEF tel que la course connectée... etc.

Cette liste d'exemples n'est pas exhaustive. N'hésitez pas à vous adresser à votre comité UNICEF pour leur soumettre vos idées d'actions et de projets.

